



## Recrutement d'un(e) Chargé(e) de Mission

### ARCHITECTURE



- CDD à pourvoir pour mars 2021
- Responsable hiérarchique : M. Rémy GUYARD, Responsable du pôle Architecture

#### Description de la structure :

Organisme d'intérêt général, le CAUE a été créé par le Conseil Départemental de l'Isère en 1979 dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Géré par un Conseil d'Administration où sont représentés les élus, les services extérieurs de l'État, les organisations professionnelles et l'ensemble des acteurs de l'aménagement.

Il exerce ses activités, dans le cadre des quatre missions définies par ses statuts. Son Assemblée Générale regroupe l'ensemble des adhérents.

Le CAUE rassemble des chargés de missions en architecture, paysage et urbanisme. Son approche est pluridisciplinaire et son statut exclut toute mission de maîtrise d'œuvre.

De la petite à la grande échelle, pour le particulier ou pour la collectivité, l'objectif du CAUE est la promotion et l'amélioration de la qualité du cadre de vie, dans le respect des principes du développement durable.

#### Les quatre missions définies par les statuts :

##### Conseiller les collectivités

Être à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.

## **Conseiller les particuliers**

Fournir aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions, leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans se charger de la maîtrise d'oeuvre grâce à un réseau d'architectes conseillers.

## **Former**

Contribuer directement ou indirectement à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des agents de l'administration et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction, de l'urbanisme et de l'environnement.

## **Informier / sensibiliser**

Développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation des publics (grand public, scolaires, amateurs) dans les domaines de l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

## **Description du pôle Architecture :**

**Le pôle Architecture est composé actuellement de 3 personnes, un responsable et deux chargé(e)s de mission.**

**En lien avec les autres pôles métiers du CAUE, le pôle Architecture réalise les missions suivantes :**

- Recevoir les sollicitations des collectivités et planifier les interventions ;
- Conseiller et accompagner les collectivités dans le cadre de leurs projets (ingénierie de définition) ;
- Organiser des ateliers, participatifs ou non, des rencontres, des réunions, etc. ;
- Informer / sensibiliser un large public ;
- Informer / sensibiliser les maîtres d'ouvrages / les porteurs de projets / développeurs / collectivités territoriales / partenaires, etc., par la mise en place d'événements (conférence / exposition, visites, voyage d'études, salon, etc.) ;
- Produire et publier des documents d'analyse territoriale ou thématique ;
- Former différents publics dans le domaine de l'architecture en partenariat avec d'autres CAUE ou d'autres structures extérieures : État, bureaux d'études, etc.

## Description du poste :

En lien avec l'équipe pluridisciplinaire, sous l'autorité de la Directrice et le pilotage du Responsable du pôle Architecture, le(la) chargé(e) de mission interviendra plus particulièrement sur les missions suivantes :

- Accompagner des collectivités et assurer un conseil dans le cadre de l'ingénierie de définition ;
- Représenter le CAUE, par délégation de la Direction, dans certaines commissions techniques ;
- Réaliser du reporting auprès du responsable de pôle en réunions de pôle ;
- Être force de proposition pour l'organisation de ses missions ;
- Participer à la transversalité entre les pôles pour l'accompagnement de projet pluridisciplinaire.

## Profil recherché :

### Savoir :

- Diplôme niveau bac+5 dans les champs d'activité de l'architecture,
- 2 ans d'expérience professionnelle minimum (une expérience dans les missions de conseil aux collectivités serait appréciée).

### Savoir-faire :

Compétences en matière de :

- qualité de l'expression orale, écrite et graphique,
- observation, d'étude, d'analyse et d'évaluation,
- diagnostic et prospective de territoire,
- spatialisation des projets de territoires et de planification stratégique,
- pédagogie et de diffusion / de vulgarisation de savoirs.

Des compétences en matière de patrimoine seraient appréciées.

### Savoir-être :

En lien avec les missions du CAUE, des compétences dans le cadre de "la posture de conseil" : compétences en matière de disponibilité, d'écoute, de prise de recul, de pédagogie et de bienveillance.

Autres : des facultés d'adaptation, de réactivité, de rigueur, d'organisation et de pilotage seraient appréciées.

## Conditions :

### **Contrat à Durée Déterminée (6 mois)**

Temps complet ou partiel (négociable)

Période d'essai : 3 mois

*En vertu des statuts du CAUE, le(la) salarié(e) ne pourra exercer, dans le département de l'Isère, aucune activité personnelle concernant l'architecture, l'urbanisme, le paysage ou l'environnement, à l'exception des tâches d'enseignement et de formation permanente.*

Lieu de travail : 22 rue Hébert – 38000 Grenoble

## Equipements :

- Un bureau partagé en open space
- Un ordinateur et un téléphone portable
- Logiciels métiers : libre office, adobe (in design), Qgis

Des véhicules de location sont situés à proximité pour les déplacements réguliers sur le département de l'Isère, parfois en soirée la semaine ou certains week-end.

**Rémunération** : selon la convention collective des CAUE

### **Candidature :**

Date limite de candidature : 20 février 2021

Envoyer par mail: CV, lettre de motivation (2 pages maximum), 1 book de références format A4 (10 pages maximum)

à : [remy.guyard@caue-isere.org](mailto:remy.guyard@caue-isere.org)

*Contact :*

Rémy GUYARD

Responsable du pôle Architecture

04 76 00 05 99